



CCNTA PS : Une revalorisation de notre classification de branche s'impose !

A vos côtés, *Techniciens, Maîtrises, Cadres*



Janvier 2024

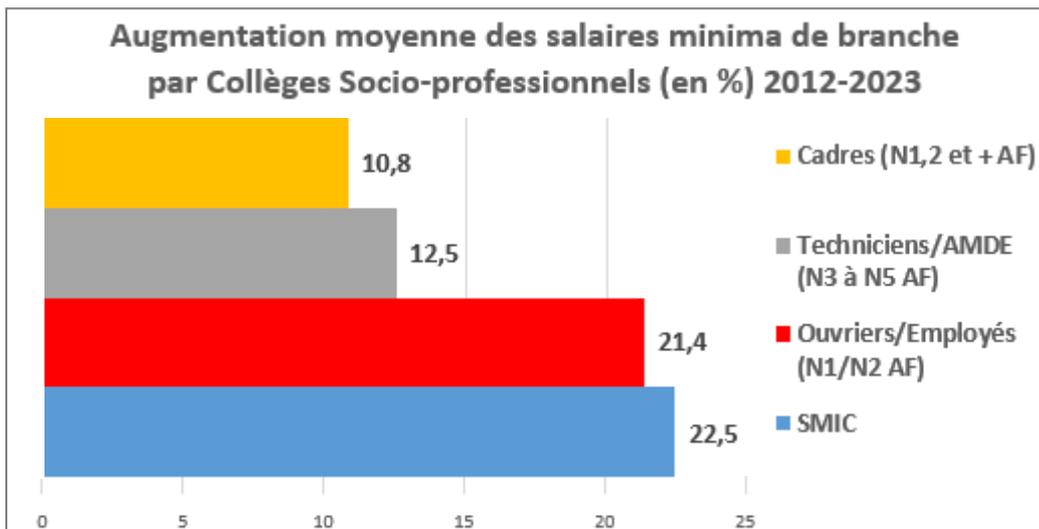
Air France

Une revalorisation de l'ensemble des salaires minima est nécessaire au niveau de la branche des entreprises du transport aérien.

En 10 ans, le SMIC a augmenté de **22.5% ***.

Sur cette même période, les augmentations de salaires minima de branche pour les premiers niveaux de rémunération (Ouvriers/Employés) ont suivi cette tendance.

S'il est important de « protéger » les bas salaires, **les Techniciens, AMDE & Cadres ne peuvent pas être les oubliés !**



Depuis **2012**, date à laquelle l'ancienneté AF est calquée sur la CCNTA PS, la **revalorisation des minima de branche des catégories Techniciens, AMDE & Cadres est deux fois moindre que le SMIC.**



Qu'est ce que cela change pour moi ?

Les conséquences pour les salariés Air France sont les suivantes :

- ✓ Les primes d'ancienneté pour l'ensemble des salariés N3, N4 & N5 sont au point mort,
- ✓ Les métiers de Technicien et au-dessus (Niveau N3 et suivants) sont sous-valorisés,
- ✓ Nombreux sont nos collègues qui migrent vers d'autres Conventions Collectives Nationales, où ils sont mieux valorisés,
- ✓ Beaucoup de nos métiers sont sous-traités vers des entreprises aux minima conventionnels,
- ✓ Les salariés cadres perdent leurs repères à l'embauche, compte tenu d'un salaire mensuel d'entrée de grille pour les cadres à 2515€ (soit 1.44 fois le SMIC).

Pour dénoncer ce tassement, la CFE-CGC n'a pas signé les derniers accords proposés. Cependant ces accords ont été validés par d'autres Organisations Syndicales !

Adhérente de l'Organisation Patronale, Air France est un acteur majeur dans la négociation de branche :

➡ La CFE-CGC demande l'ouverture d'une vraie négociation

* Pour information : Au niveau national - Part des travailleurs payés au SMIC (principalement des femmes) : 17.3% en 2023 (12% en 2021 / 10% en 2010)



Adhésion :-)

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre, Ensemble défendons notre avenir !

Vos représentants CFE-CGC

Contactez votre équipe CFE-CGC DGI via le mail : cfecgc.dgiory@gmail.com